



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

tenue le 27 septembre 2013 à 17h

à l'Auberge des Appalaches de Sutton.

Accueil.

Roland Degani, le président sortant, accueille les membres venus nombreux à leur AGA (voir feuille des présences en annexe).

1. Nomination des président(e) et secrétaire de l'assemblée.

Sur proposition de Robin de Leeuw et de Roland Degani, Françoise Guenette et Michel Guibord sont nommés présidente et secrétaire de l'assemblée. La présidente constate la validité de l'avis de convocation envoyé par courriel à tous les membres et déclare l'assemblée ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité sur proposition de Céline Brault, appuyée par Serge Gagné, avec les ajouts suivants :

En 7. Ratification des actes des administrateurs

8. Élection des administrateurs

9. Varia et vœux de l'assemblée

10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du Procès-verbal (PV) de l'AGA du 21 septembre 2012.

Le PV de l'AGA du 21 septembre 2012 (voir copie en annexe) est adopté à l'unanimité sur proposition de Jean Marsolais et Claude Vadeboncoeur.

4. Modifications aux règlements généraux.

Le Conseil d'administration sortant a proposé des modifications aux articles 23.3 et 56 de nos règlements. Il propose également à l'assemblée de passer outre, pour un dernier mandat, au règlement 23.2 qui limite le nombre de mandats consécutifs qu'un président peut assumer.

ES.AGA.13-1 Après discussions animées, sur proposition de Céline Brault et Jean Degrosbois, l'assemblée adopte le texte suivant comme nouvel article 23.3 de ses règlements :



Case P.2163, Sutton (QC) J0E 2K0 espacesutton@gmail.com,

www.espacesutton.com



23.3 Mises en candidature aux postes vacants au conseil d'administration.

Les membres sont avisés des postes vacants au sein du conseil d'administration au moyen d'un avis écrit ou électronique au moins quinze (15) jours précédant la date de l'assemblée générale annuelle. Les membres qui veulent soumettre leur candidature à un poste vacant doivent le faire en soumettant à la Corporation un avis de mise en candidature signé par deux (2) membres, au plus tard sept (7) jours précédant l'assemblée générale annuelle. Le comité exécutif valide ensuite l'admissibilité des candidatures et les soumet à l'assemblée générale.

ES.AGA.13-2 Sur proposition de Jean Marsolais et Robin de Leeuw, l'assemblée entérine la modification de l'article 56 de nos règlements généraux qui se lira dorénavant ainsi :

56. L'exercice financier de la Corporation débute le 1^{er} février et se termine le 31 janvier.

ES.AGA.13-3 Sur proposition de Jean Marsolais, appuyée par Meredith MacKeen, il est résolu de faire fi de l'article 23.2 de nos règlements et de permettre à Roland Degani de briguer la présidence pour un dernier mandat.

ES.AGA.13-4 Suite à ces nombreux échanges, sur proposition de Jean Marsolais, appuyée par Michel Guibord, il est résolu à l'unanimité de mettre sur pied un comité des règlements généraux chargé de revoir nos règlements d'ici la prochaine AGA. Jean Marsolais en accepte la présidence.

5. Rapport du président (Roland Degani).

Le rapport du président (en annexe) est adopté sur proposition de Michel Guibord appuyée par Robin de Leeuw.

6. Rapport du trésorier (Jean Degrosbois).

Le trésorier présente les états financiers 2012-2013 de même qu'un bilan provisoire pour 2013-2014 (copies en annexe); ceux-ci sont adoptés sur proposition de Jean Marsolais appuyée par Serge Gagné.

7. Ratification des actes des administrateurs.

La ratification des actes des administrateurs est adoptée sur proposition de Michel Guibord appuyée par Jean Marsolais; celui-ci souligne n'appuyer cette résolution d'une grande importance juridique que par respect pour l'immense travail de Roland Degani.





8. Élections.

C'est sans opposition que sont réélus les administrateurs sortants Roland Degani et Robin de Leeuw et que Jason Campbell et Claude Laporte accèdent à des postes d'administrateurs. Deux postes restent vacants.

9. Varia, questions et réponses, vœux de l'assemblée.

Robert Barrière souligne l'intention des marguilliers d'ouvrir l'église catholique à des manifestations culturelles. Il annonce la présentation du film 'Ne touchez pas à mon église' de Bruno Bouliane, le 27 novembre prochain. Jean Degrosbois propose d'en faire la publicité.

Céline Brault rappelle aux membres présents une prochaine production d'Espace Sutton, soit le 'Festival Trad' mené conjointement, à la mi-août, avec 'Momentum', un symposium de sculpture. Elle invite aussi Espace Sutton à rencontrer les élus de la Ville en rapport avec le centre culturel projeté.

Le tirage tenant lieu de levée de fonds est mené par Michel Guibord. Monsieur Denis Beauvilliers gagne le téléviseur haute définition Panasonic et Madame Arya Lavallée repart avec la tablette I-Pad. Le tirage a généré des revenus de 1 235\$.

10. Levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 19h10 sur proposition de Michel Guibord et Céline Brault.

Michel Guibord,

Secrétaire de l'AGA 2013.



Case P.2163, Sutton (QC) J0E 2K0 espacesutton@gmail.com,

www.espacesutton.com